



# CALENDRIER DES COLLECTES DE BROSSARD

## Mai à décembre 2017

À CONSERVER

### RAPPEL

Pour toutes les collectes, les matières doivent être déposées en bordure de rue après 20h la veille du ramassage ou avant 7h le jour même.



MAI						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUN						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### SECTEUR 1

Est du boul. Taschereau  
(A-B-C-I-J-L-M-N-O-X-Y)

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte des résidus verts
- Collecte des matières recyclables

### SECTEUR 2

Ouest du boul. Taschereau  
(P-R-S-T-V-W)

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte des résidus verts
- Collecte des matières recyclables

### TOUS LES SECTEURS (1 et 2)

- ▲ Collecte des résidus verts
- ▲ Collecte des branches et résidus de coupe d'arbre
- ▲ Collecte des encombrants en bois

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



## Ordures ménagères

Uniquement pour les résidus qui ne sont pas acceptés lors des autres collectes ou aux écocentres.



## Matières refusées

- Résidus verts
- Branches et résidus de coupe d'arbres
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
- Meubles en bois
- Matières recyclables
- Pneus
- Produits électroniques
- Appareils de refroidissement (contenant des halocarbures)
- Résidus domestiques dangereux (RDD)

## Matières recyclables

Contenants, emballages, imprimés et journaux

- Papier et carton
- Plastique
- Verre
- Métal

Collecte à chaque semaine pour les immeubles de 9 logements ou plus.



## NOUVEAU: SURPLUS À CÔTÉ DU BAC ACCEPTÉS

### Modalités :

- Mettre les cartons à plat ou regroupés dans une boîte.
- Le format des cartons ne doit pas excéder 1,5 m X 1,5 m (5' X 5').
- Les cartons doivent être non souillés et exempts d'autres matériaux.
- Les surplus dans les sacs transparents recyclables sont acceptés.

## Résidus verts

- Herbe coupée et gazon
- Plantes domestiques, feuilles mortes, vignes, rameaux de cèdre
- Résidus de jardinage et d'entretien paysager
- Citrouilles et fruits tombés des arbres

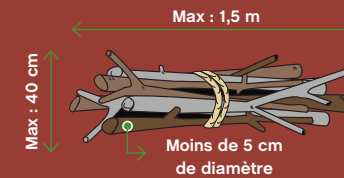


## LES BRANCHES SONT REFUSÉES LORS DE CES COLLECTES

## Branches et résidus de coupe d'arbres



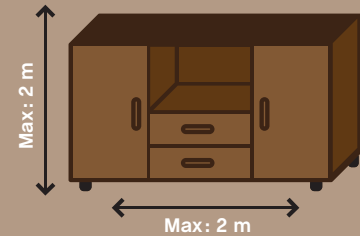
## LES SACS ET LES BOÎTES NE SONT PAS ACCEPTÉS.



Les matières excédant 5 cm de diamètre doivent être apportées à l'écocentre.

## Encombrants en bois (gros rebuts)

Volume total maximal par collecte : 5 m<sup>3</sup>



### Modalités :

- Doit être transportable par deux personnes.
- Matières exemptes de clous et de vis (ou les plier).
- Les petits morceaux et résidus de bois doivent être déposés dans des contenants réutilisables.
- Seuls les résidus en bois sans vitre, sans plastique et sans bardeaux sont acceptés.
- Les sacs et les boîtes ne sont pas acceptés.

**POUR TOUTES LES COLLECTES, LES MATIÈRES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES EN BORDURE DE RUE APRÈS 20 H LA VEILLE DE LA COLLECTE OU AVANT 7 H LE JOUR MÊME.**

Pour plus de renseignements concernant les collectes ou les écocentres, visitez [brossard.ca/GMR](http://brossard.ca/GMR) ou composez le 450 923-6311.